

LES VESTIGES CELTIQUES DANS LA RÉGION

A 25 kilomètres de Chartres, à la frontière du Perche et de la Beauce, se trouvent trois magnifiques vestiges celtiques.

Le premier est un menhir dressé en plein champ, au bord de la route, en allant à Méréglise.

Bien que l'érosion ait fait son œuvre, il est tout de même d'une belle proportion avec sa solide base.

L'autre se situe sur la route de Brou, à la sortie d'Illiers, près de la piscine. C'est une tombelle gauloise. Elle est située au milieu d'un petit bois, de forme circulaire, avec son centre évidé. Elle est peut-être difficile à trouver, mais cela en vaut la peine.

Le troisième, le dolmen de Quincampoix, est situé sur la route de Saint-Avit-les-Guespières, en direction de Saumeray, au moulin de Quincampoix. Il est d'une très belle ordonnance avec sa table supportée par huit pierres plates. Par malheur, la pierre supérieure, elle, a été brisée en son centre.

Si vous désirez en voir d'autres, poussez jusqu'à Bonneval ; là, il y a quelques splendides menhirs à voir.

G. MOREAU.

Dans le Vendômois

Lieux de pèlerinages possédant une fontaine sacrée en-dehors des églises. sept :
Villethiou, Saint-Vrin, Sainte-Radegonde (commune de Busloup), une chapelle dédiée de Saint Etienne aujourd'hui disparue mais encore objet de pèlerinage sur les restes de l'autel et la fontaine, chapelle et fontaine de saint Gilderic ou Joudry, une chapelle sous le vocable de saint Germain, aujourd'hui détruite, mais il existe encore une statue et une fontaine qui attirent les pèlerins, une chapelle dédiée à saint Eloi.

Eglises et saints qu'elles renferment jouissant de la même propriété : la Vierge noire de Villavard, la Pieta de Villedieu, Cellé but de pèlerinage à la Vierge, saint Gilles à Montoire. A cette liste, M. l'abbé Haugon ajoute le pèlerinage de S. Antoine à l'Hermitage, près Montoire dont il n'existe plus aucune trace de la chapelle et dont le pèlerinage est presque oublié.

Chartres ou
Blou ?

Le Lien Thironnais

Organe de la Vie paroissiale des Paroisses du Canton de Thiron-Gardais

Abonnement : 3 Fr. 50 — de soutien et d'honneur : 5 Fr.

Abbé LEFÈVRE, FRAZÉ — C.C. Postal Paris 2211-55

Publicité « PUBLICAT » ; 24, boulevard Poissonnière. — PARIS-9e — PRO 11-90

« On nous a jeté un sort » !



Là où le sens religieux diminue,
voilà où l'on en arrive !

Lequel d'entre nous n'a pas entendu un jour ou l'autre ces paroles ?

Pour nous aider à voir clair dans ce domaine plutôt obscur, commençons par définir exactement les mots « sort » et « sorcier », à l'aide du dictionnaire.

Sort (sortilège) : maléfice qu'un sorcier jette sur une personne, sur un animal ou sur une chose.

Sorcier : celui, celle qu'on prétend avoir fait un pacte avec le diable, pour opérer des maléfices.

« Jeter un sort » consiste donc à projeter directement contre quelqu'un un désir de faire du mal.

— Cela étant dit, il faut se garder de deux excès contraires : voir des sorts partout,

ou bien dire que c'est de la blague et que ça n'existe jamais.

CEUX QUI VOIENT DES SORTS PARTOUT

En voici quelques exemples courants : quelqu'un souffre d'insomnie, entend ou croit entendre des bruits insolites la nuit — ou bien ce sont les animaux qui tombent malades. — Immédiatement on soupçonne tel voisin : « C'est lui qui m'a jeté un mauvais sort ».

Avant d'affirmer cela, il serait peut-être plus sage de rechercher s'il n'y a pas des causes naturelles.

Dans le cas d'insomnie nerveuse, la première chose est de consulter le médecin qui prescrira des remèdes, une bonne nourriture, une bonne hygiène et de l'exercice.

Bien souvent on se fait des idées : on se croit victime d'un sort, on s'est mis cela dans la tête et on ne veut pas en démordre. — Cela s'appelle idée-fixe et auto-suggestion. — Dans les cas rebelles, psychologues, médecins, prêtres expérimentés pourront arriver à sortir le malade de son idée-fixe.

— Pour ce qui est des animaux malades, on aura intérêt à consulter le vétérinaire, à tenir les bâtiments propres et aérés, à avoir une bonne hygiène.

— Ne pas croire que tous les ennuis, difficultés, pertes, maladies, sont dus à des interventions diaboliques. En général, les cas d'influence directe des mauvais esprits sont assez rares (même dans ce cas, l'action diabolique est toujours limitée par la volonté de Dieu. — Il n'arrive que ce que Dieu permet).

— On n'a pas le droit d'accuser, à tort et à travers, des personnes de relations avec les mauvais esprits. — Chacun a droit à sa réputation.

Il faut donc y regarder à deux fois avant d'affirmer qu'on est victime d'un sort — il s'agit de faire preuve d'abord de bon sens et d'esprit critique (se demander aussi si l'on n'est pas victime de farces ou de supercherie).

CEUX POUR LESQUELS LES SORTS N'EXISTENT PAS

Une autre erreur consisterait à rejeter l'existence des sorts et le pouvoir des sorciers.

Il existe des hommes qui ont le pouvoir, à l'aide de certains rites ou formules magiques, de se faire obéir des démons, de leur imposer leur volonté. — Le sorcier est fier d'une puissance mystérieuse, d'un pouvoir qui le fait craindre de ses semblables et lui donne des avantages immédiats.

«... Il y a encore, dans nos campagnes, un nombre impossible à déterminer, mais qui est plus grand qu'on ne pense, de sorciers ruraux, dont les livres de chevet sont les « Secrets du grand Albert », « les Secrets du Petit Albert », « le Dragon Rouge » (Monseigneur Cristiani).

Tous ces grimoires sont rédigés dans un esprit pervers et méchant et « contiennent des invocations expresses au démon » (Haring).

— Que faire si l'on se croit en présence d'interventions diaboliques ou de cas douteux ? Avoir recours aux moyens surnaturels recommandés par l'Eglise :

la neuvaine de la purification, prière à St-Michel, bénédictions de l'Eglise, médailles de St-Benoît, usage de l'eau bénite, dévotion à la Ste-Vierge. — Aux moyens prévus, joindre la prière, la pénitence et une vie très chrétienne.

— Mais là encore, il faut faire attention ! que de charlatans se vantent d'un pouvoir qu'ils n'ont pas !

Précisons également que les sorciers n'ont de pouvoir que sur des êtres plus faibles qu'eux, sur les esprits faibles sur les tempéraments nerveux et déséquilibrés.

A supposer même que les sorciers ruraux soient « plus nombreux qu'on ne pense », les cas d'envoûtement certain sont moins nombreux qu'on ne le dit.

MALHEUR A CELUI QUI SE LIVRE A LA SORCELLERIE !

« 1 — L'Eglise Catholique défend de lire, de répandre, de prêter un livre enseignant la magie diabolique.

Tout livre de magie doit être brûlé et détruit.

2 — L'Eglise défend, sous peine de faute très grave, d'invoquer le démon et d'opérer des maléfices (jeter des sorts) sur les hommes, le bétail et les récoltes.

3 — Celui qui a fait du tort, par des maléfices, est tenu de réparer l'injustice causée. — Exposer le cas à son confesseur ».

(abbé Denecheau).

En général, celui qui se livre à ces pratiques le fait par méchanceté, vengeance, orgueil, désir de dominer...

Mais gare aux suites ! aux dangers très graves : dangers de maladies, de déséquilibre mental — Sur la page de garde d'un vieux grimoire de sorcellerie on peut lire cette phrase significative : « Lecteur, si tu crains la folie et la mort, ne va pas plus loin ! » Gare à l'endurcissement moral ! (le cœur est enraciné dans le mal).

Gare surtout au « choc en retour » ! Tout acte magique est une arme à deux tranchants. Le mal que le sorcier veut faire aux autres finit par retomber sur lui-même !...

Et cela explique en partie la vie triste et misérable de ces personnes adonnées à la sorcellerie.

CONCLUSION

Il est vrai qu'il existe des sorciers malfaisants. — Mais ce serait une grave erreur de les voir partout.

Cette hantise de la sorcellerie, cette peur superstitieuse risque de faire plus de mal encore, car on en arrive à oublier la Bonté et la Puissance de Dieu.

Dans les régions profondément chrétiennes, où l'on vit en amitié et confiance avec Dieu, on parle rarement de sorcellerie.

Par contre « on s'explique pourquoi les régions où le sens moral est parti avec la foi chrétienne, où la pratique religieuse en est réduite à des rites tout extérieurs et traditionnels, sont les plus exposées à la superstition et à la sorcellerie. « Laissez une paroisse longtemps sans prêtre, disait le Curé d'Ars, on y adorera les bêtes ».

Abbé R. LEFÈVRE
Frazé.

Thironnais

Boisses du Canton de Thiron-Gardais

Abbé LEFÈVRE, FRAZÉ — C.C. Postal Paris 2211-55

ard Poissonnière — PARIS-9e — PRO 11-90

CHEZ LES JEUNES

L'année est déjà commencée : ce fut le samedi 12 et le dimanche 13 septembre. La Marche des Jeunes vers N.-D. de Chartres lança cette nouvelle année, dans l'effort, la générosité et la ferveur.

Pour ce qui nous concerne, vous connaissez les nouvelles dispositions du diocèse dans la répartition des doyennés. Les jeunes ont suivi ce mouvement de renouveau, une nouvelle zone est créée. Elle comprend l'ancienne zone, sauf Happonvilliers et Nonvilliers et s'étend au Nord jusqu'à Boissy-lès-Perche et au Sud englobe tout le canton de Brou.

Pour tous, responsables et aumôniers, c'est une charge nouvelle et une responsabilité plus lourde.

La marche a permis des contacts avec les éléments de cette nouvelle zone et les premières impressions furent excellentes.

Je reste aumônier de zone et à nouveau j'adresse un appel aux Parents des jeunes :

Facilitez la formation de vos jeunes si vous voulez en faire des hommes et des chrétiens.

J. MORISSOT,
Aumônier de zone.

Que penser des Prières de guérison ?

UNE PRATIQUE COURANTE A LA CAMPAGNE

Sait-on que dans le Perche... et ailleurs, il existe de nombreuses prières de guérison contre les chancres, les dartres, les brûlures et les hémorragies ?

Lorsque quelqu'un éprouve des ennuis de ce côté, il va trouver un guérisseur ou un voisin complaisant qui lui passe — en grand secret — un texte mystérieux écrit sur une feuille ou un cahier,

se à affaire, c'est à des influences collectives, pénétrant des régions entières et débordant les frontières géographiques de cantons ou de départements.

C'est en raison de ces considérations, que l'Evêque de Chartres, en accord avec les Doyens, les Prêtres de paroisse et les responsables de l'Action Catholique, a décidé de modifier la physionomie des doyennés au cours de l'année écoulée. Le 14 septembre 1964 la mesure est entrée en vigueur. Au lieu de 24 Doyennés dans le diocèse, il n'y en a plus que 18. Le nouveau doyenné, fait de l'ancien doyenné d'Authon du Perche et du morceau de celui de Thiron, qui comprend le bourg de Thiron, ne porte le nom, ni de Thiron, ni d'Authon, mais de « Perche-Gouët ».

Le Lien Thironnais n'a donc plus de raison d'exister. Il vous dit « adieu », souhaitant simplement qu'un petit frère lui naisse pour continuer la fonction qu'il a lui-même remplie, jusqu'à maintenant.

B. NOUVELON.

avec la consigne de le recopier, de le réciter... et même de le porter sur lui comme un talisman.

Il s'agit souvent de formules très mystérieuses, transmises de génération en génération et réservées aux seuls initiés.

Ces prières — si on peut les appeler ainsi — ont une particularité : il faut les réciter tant de fois, dans un ordre donné, sans changer un seul mot, et les garder secrètes à l'égard des profanes, sous peine de n'obtenir aucun résultat.

Le grand malheur est qu'on attache une importance exagérée à tel nombre ou à telle formule, si bien qu'on en arrive à sous-estimer et à négliger la confiance en Dieu.

On tombe ainsi dans une sorte de magie et de culte superstitieux qui est une déformation de la prière véritable.

QUELQUES EXEMPLES

On pourrait citer de nombreuses formules très anciennes que les braves gens de la campagne répètent avec beaucoup de foi.

En voici quelques exemples :

« Mauvais mal que voici, qui as autant de racines qu'au Ciel nous avons d'amis, que Dieu te déracine sans nul remède ».

Si vous vous êtes brûlé, voici une formule de prière :

« Feu de Dieu, perds ta chaleur
Comme Judas perdit sa couleur
Lorsque par fureur juive
Il trahit Notre Seigneur
Au jardin des Olives ».

La suite → page 2 →

Que penser des Prières de guérissement ?

(Suite de la première page)

et on conseille de mettre un peu d'huile ou de liquide émollient sur la brûlure...

En cas de colique... on met l'index sur le nombril en disant : « Marri qui est marri ou colique passion qui est entre mon foie et mon cœur, entre ma rate et mon poumon, je t'arrête au nom du Père (signe de croix) et du Fils (signe de croix) et du Saint-Esprit (signe de croix), Dire 3 Pater et 3 Ave, nommer le nom du patient en disant : « Dieu t'a guéri »...

Pour donner plus de poids à ces prières, on y ajoute même certains détails historiques !!...

« Cette prière a été trouvée en 1305, sur le sépulcre de J.-C. et a été envoyée par le Pape à l'Empereur Charles quand il partit à l'armée pour combattre l'ennemi... »

Cette prière a été trouvée sous le sépulcre de N.-D. à la Vallée de Josaphat ».

On rencontre enfin certaines formules incompréhensibles et ridicules qui s'apparentent au grimoire et à la magie.

QU'EN PENSE L'EGLISE

Sans aucune hésitation, l'Eglise condamne ces prières bizarres et ridicules et défend de s'en servir, même pour guérir — parce qu'elles sont une caricature de la prière véritable et qu'elles conduisent à la superstition.

En fait, ce sont d'anciennes formules magiques ou des prières chrétiennes corrompues, et parfois un mélange provenant de ces deux sources.

« Il y a, en réalité, dans les traditions

paysannes de nos pays, tout un résidu de superstitions séculaires d'origine païenne, avec des éléments chrétiens surajoutés et le plus souvent déformés. Ces « secrets » ne nous paraissent pas avoir d'autre origine. Par cette origine, ce sont donc des formules ou des pratiques superstitieuses... Pratiquement, le clergé ne peut approuver de tels recours ; consulté, il devra détourner d'usage, avec certaines précautions... »

(R. P. Brouillard — S.-J.)

Par principe, défions-nous de ces prières plus ou moins bizarres que l'Eglise n'a pas approuvées.

Sachons qu'il y a des prières excellentes, à recommander, et des prières douteuses, à rejeter. A nous de savoir distinguer la vraie prière de ses contre-façons.

Bien sûr, nos braves gens agissent souvent sans malice, par ignorance, et Dieu qui est si bon peut répondre à des prières faites avec une foi toute simple.

Toutefois, un catholique éclairé doit se servir uniquement des prières approuvées par l'Eglise (signe de croix, sacramentaux, prières du Rituel Romain, prières aux saints, telles qu'elles qu'elles figurent dans le manuel des Pèlerinages de l'abbé Gouin).

Là, il n'y a rien à dire.

Encore une fois, l'Eglise ne condamne pas ceux qui guérissent et qui ont souvent d'excellentes intentions — elle condamne seulement les abus et les déviations du sens religieux.

Abbé R. Lefèvre,
Curé de Frazé.



THIRON

GROUPEMENT INTERPAROISSIAL
DE THIRON

SAINT-DENIS-D'AUTHOU

LA GAUDAIN — LA CROIX-DU-PERCHE
CHASSANT ET COMBRES

Sont entrés dans la Famille de Dieu par le Baptême :

à **Thiron-Gardais** : José Temmerman, le 26 juillet ; Fabienne Houvet, le 9 août ; Corine Sichet, le 23 août ; Laurent Houvet, le 13 septembre.

à **St-Denis d'Authou** : Martine Beauchet, le 6 Septembre.

Devant Dieu, se sont unis pour toujours :

à **Thiron-Gardais** : Daniel Coudray et Claudine Carmouin, le 8 août ; Roland Lecomte et Jacqueline Gendron, le 22 août.

à **Combres** : Guy Chrétien et Pierrette Moreau le 27 juillet ; Daniel Maupin et Michèle Tanguy, le 10 août ; Michel Chantriaux, le 22 août.

Ont paru devant Dieu :

à **Thiron-Gardais** : Jules Culard, le 17 juillet, âgé de 77 ans, (2 messes offertes) ; Louise Roulleau, épouse Coigneau, le 29 juillet, âgée de 68 ans, munie des Sacraments de l'Eglise, (3 messes demandées).

à **Combres** : Armandine Gatineau, Vve Rousseau, le 10 juillet, âgée de 77 ans ; Eliane Darras, épouse Piédarmi, le 5 août.

UNE SUGGESTION :

Puisque ce numéro du Lien est le dernier, et qu'un nouveau journal paroissial sera peut-être créé pour le doyenné du " Perche-Gouët ", ne pourrions-nous pas envisager que cette publication soit distribuée absolument dans toutes les maisons à l'avenir ? même chez ceux qui n'auraient pas souscrit un abonnement.

Etant donné, en effet, que cette publication n'est adressée qu'à ceux qui ont versé leur abonnement, elle ne constitue pas un véritable organe d'information. Et c'est regrettable.

★ ★ ★

TRAVAUX D'AMENAGEMENT !

C'est normalement au début de l'année qui commence que nous devions adopter la nouvelle organisation des catéchismes. Comme, d'une part, les travaux ne sont pas terminés et que, d'autre part, les nouveaux enfants ne sont pas encore connus, l'année commencera de la même manière qu'elle a fini, avec les catéchismes dans chaque paroisse ; mais seulement pour quelques semaines, espérons-le.

Ensuite, il n'y aurait plus qu'un seul lieu de catéchisme : Thiron, pour nos six paroisses. Normalement

INSTRUCTION PASTORALE

de Son Excellence Monseigneur l'Evêque de Blois
sur la récitation des Evangiles dans les pèlerinages

Il existe dans Notre diocèse plusieurs lieux où les fidèles aiment à venir en pèlerinage en l'honneur de la Très Sainte Vierge ou de tel ou tel Saint qui y est depuis longtemps vénéré. A cette occasion ils demandent aux prêtres de leur lire à chacun quelques versets du saint Evangile ainsi que l'oraison liturgique de la fête du protecteur céleste qu'ils viennent honorer.

On a quelquefois taxé cette coutume de superstition. Nous voulons par cette instruction montrer le bien-fondé de cette dévotion populaire qui est conforme aux usages les plus anciens de l'Eglise

Les chrétiens des premiers siècles portaient par dévotion sur leur poitrine une page du saint Evangile. Les livres saints ont eu leurs martyrs qui ont encouru la mort plutôt que de les livrer aux païens. Des Pères de l'Eglise ont appelé les Ecritures « *l'autre Eucharistie* » et, pour ce qui concerne plus directement Notre suiet, Nous avons une trace très ancienne de la dévotion à la lecture des Evangiles considérée comme un véritable sacramental dans la récitation du premier chapitre de saint Jean que nous lisons toujours à la fin de la Messe.

Les fidèles en effet qui demandaient qu'on leur lût individuellement pour leurs besoins spirituels et corporels une page d'Evangile étaient si nombreux que les prêtres et les diacres des Eglises ne suffisaient plus à réaliser ce pieux désir. C'est alors qu'on décida de lire après la Messe sur l'ensemble des fidèles cette première page du plus sublime des Evangiles.

Cette pratique se perpétua en diverses Eglises. Elle est restée sous une forme quelque peu différente, très vivace dans nos régions : Perche, Touraine, Sologne, Blésois.

S'il était besoin de la justifier, il suffirait de faire les remarques suivantes :

La parole de Dieu qui a créé le monde a aussi contribué à rétablir l'ordre du monde troublé par le péché de nos premiers parents, ainsi que par nos propres péchés. La maladie, les épidémies qui atteignent autant les hommes que leurs humbles auxiliaires, les animaux, sont la résultante du péché. Il en est de même des intempéries de toutes sortes. « *La créature gémit et souffre des douleurs de l'enfantement* », comme nous le dit

l'Apôtre saint Paul (1) et le grand Apôtre en indique la cause : le monde (même matériel, même animal et, à plus forte raison, même et surtout humain), gémit et souffre d'une atroce façon.

De plus, Satan qui a entraîné l'humanité dans le péché ne cesse de nous harceler et on peut lui attribuer beaucoup de nos malheurs. Mais le Saint Esprit lui-même vient en aide à notre faiblesse « *en intercédant pour nous près du Père par des gémissements inénarrables* » (2).

Qu'on ne trouve donc pas étrange que l'on applique à toutes les misères dûes au péché concernant non seulement notre âme, mais aussi notre corps et atteignant également les êtres sans raison, le pouvoir réel de la parole de Dieu prononcée par le représentant du Seigneur, le prêtre, dans l'exercice sacré de ses fonctions sacerdotales dont une des plus importantes est la lecture et le commentaire de la sainte Ecriture, tant pour instruire les esprits que pour guérir les corps et conjurer les maléfices des démons (3).

∴
diacre

Ainsi donc le prêtre ou le diacre peut et doit légitimement satisfaire la dévotion des fidèles qui lui demandent de leur lire l'Evangile, non comme un moyen magique, mais pour appliquer à nos besoins même corporels la puissance de la parole de Dieu.

Par ailleurs n'est-il pas aussi légitime qu'il accède au désir des fidèles qui lui demandent d'invoquer à cette occasion tel ou tel saint ou sainte reconnus comme tels par l'Eglise.

C'est un dogme de foi que Notre-Dame, les Anges et les Bienheureux du Ciel sont nos intercesseurs près de la Trinité Sainte. Certes le Christ est notre unique médiateur près du Père, mais avec lui, en lui et par lui la Très sainte Vierge, les anges et les saints s'intéressent à nous et joignent leurs humbles supplications à celles de Notre Seigneur Jésus-Christ qui leur confèrent toute leur efficacité. Ne font-ils pas qu'un avec nous dans l'unité du grand corps mystique dont le Christ est la tête !

Voici donc sérieusement justifiée, Nous semble-t-il, la pratique pieuse de se faire lire l'Evangile pour obtenir plus efficacement les grâces spirituelles et corporelles dont notre misère a tant besoin dans cette vallée de larmes. Certes, il y a des personnes qui, mal éclairées sur la doctrine que Nous venons d'exposer, n'hésitent pas à condamner cette pratique. Est-ce que l'abus qu'on en peut faire suffit à la vicier substantiellement et peut-on dire que les sacrements eux-mêmes soient à rejeter parce que bien des chrétiens — et des plus pratiquants quelquefois — en usent avec routine et une religion souvent bien mal comprise ? Que Nos fidèles ne craignent donc pas d'user de

(1) Rom. VIII 29.

(2) Rom. VIII 26.

(3) Cf Rituel Romain (exorcismes).

ce moyen traditionnel d'obtenir les faveurs divines, temporelles ou spirituelles. qu'est la lecture *rituelle* du saint Evangile, mais qu'ils sachent le faire de la manière que Nous venons de leur indiquer.

...

On a souvent souri aussi du petit ruban qu'on fait bénir après la lecture de l'Evangile et dont on place la moitié sur la statue du Saint qu'on a invoqué, l'autre moitié sur la personne ou l'animal pour qui on veut obtenir ou protection ou guérison.

Il faut avouer que cette coutume peut moins que celle des Evangiles se défendre de toute superstition. Cependant elle aussi a bien des fondements traditionnels. Pourquoi dépose-t-on toujours sur la tombe de saint Pierre les palliums destinés aux archevêques pour leur obtenir la puissante intercession du Chef des Apôtres et marquer leur union étroite avec son auguste successeur ! De plus, saint Grégoire le Grand peut-il être taxé de superstition quand il vénérât les linges appelés « *brandea* » qui étaient placés sur le sépulcre du premier Pape et dont les fidèles d'alors se servaient pour obtenir la guérison de leurs misères corporelles ?

L'homme fait de corps et d'âme a besoin de ces humbles moyens pour s'orienter vers les sommets, souvent bien ardues pour beaucoup et il n'est personne parmi les chrétiens qui puisse trouver mauvais que la faiblesse humaine cherche un appui conforme à sa nature composée de corps et d'âme.

Blâmera-t-on aussi l'offrande que le fidèle fait au prêtre à l'occasion du ministère qu'il exerce en lisant rituellement des Evangiles ? On oublie peut-être les paroles de saint Paul qui justifie l'aide, voire pécuniaire, procurée par les fidèles aux ministres du Christ à l'occasion de leurs services spirituels, la comparant au grain que les bœufs de son temps mangeaient tout en foulant les épis sur l'aire (4).

Certes, on a aussi remarqué que les fidèles qui demandent qu'on leur lise l'Evangile s'adressent d'abord à certaines personnes pour savoir quel saint invoquer et dans quel lieu se rendre pour obtenir telle ou telle faveur.

Cette pratique peut porter à la cupidité les indicateurs ou les indicatrices et leur désintéressement en certains cas n'est peut-être pas toujours évident. Mais pourquoi veut-on qu'on condamne quelqu'un « a priori » parce qu'il connaît les traditions ancestrales qui font qu'on s'adresse à tel protecteur céleste pour obtenir telle grâce ? Condamnera-t-on Dom Beaudot d'en avoir fait autant dans son très intéressant dictionnaire d'hagiographie et le chanoine Demassias du diocèse de Tours, d'avoir composé son remarquable « *Traité de l'invocation des Saints* » ?

Aux pasteurs de veiller et d'éclairer leurs ouailles, mais qu'ils aient garde de détourner de pratiques pieuses, légitimes, conve-

(4) I Tim. V 18.

nant à tous et qui, outre les effets qu'on peut leur attribuer à titre de sacramentaux, ont l'avantage de faire garder le contact religieux avec des chrétiens que l'on ne peut souvent atteindre que de cette façon et qui, bien instruits de ce qu'ils font quand ils courbent leur front sous l'étole du prêtre qui leur lit l'Evangile, pourront s'orienter vers une religion plus éclatante et plus pure.

Qu'on ne méprise donc pas cette coutume ancestrale, *mais qu'on l'explique à ceux qui s'y soumettent* et qu'on leur suggère à partir d'elle un christianisme plus éclairé et plus intégral.

A ces causes, Nous prescrivons à Nos prêtres de lire la présente instruction pastorale dans les lieux de pèlerinage, les jours où les fidèles s'y rendent nombreux, avant et au cours des réunions organisées pour la récitation des Evangiles, en arrêtant la récitation à cet effet autant de fois qu'ils le jugeront bon.

Donné à Blois sous Notre seing et le sceau de Nos armes et le contreseing de Notre Secrétaire général le 29 mai, en la fête de la Pentecôte.

† LOUIS, Evêque de Blois.

Par Mandement :

M. Picot, s. g.

MM. les Curés trouveront, s'ils le désirent, au Secrétariat de l'Evêché, le texte de cette instruction, au prix de 5 francs, *port en plus.*

Quelques Réflexions sur le Culte des Saints

5

En notre perche, ce Culte se présente sous une forme antique spéciale à la région : l'IMPOSITION DES EVANGILES.

Nous n'avons pas le droit de mépriser cette pratique.

C'est un sacramental, c'est-à-dire un signe sensible, choisi, institué par l'Eglise, pour obtenir des effets surtout spirituels.

Parmi quelques sacramentaux, nous pouvons citer : l'Eau bénite, le Pain bénit, l'Imposition des cendres, les Rameaux bénits, la Bénédiction nuptiale donnée au cours de la Messe de Mariage. Si les Evangiles font partie des Sacramentaux, nous devons donc les traiter avec respect.

Savez-vous que le Rituel Romain, à propos de la visite des malades par le Prêtre, nous présente cinq Evangiles, racontant une guérison miraculeuse ? Le Prêtre, s'inspirant des promesses faites par Notre-Seigneur à ses disciples, impose la main droite sur la tête du malade, en récitant cette phrase :

« Ils imposeront les mains sur les malades et les malades seront guéris ».



Combien de fois d'ailleurs Jésus n'a-t-il pas imposé les mains aux malades ?

L'Eglise qui continue les gestes du Christ n'a pas voulu abandonner cette tradition. Voilà pourquoi le Prêtre, à l'église, impose les mains, ou plus exactement, l'étole sur la tête du fidèle.

— Les Evangiles constituent un Acte de Foi en Jésus, en l'Eglise, en la Communion des Saints. Nous savons que les Saints du Ciel forment avec nous une grande famille et nous sont unis par des liens d'affection et d'entraide. Précisément en faisant dire des Evangiles, nous nous recommandons à leur intercession.

Il faut bien dire, par ailleurs, que nous sommes à la fois corps et esprit, et que nous avons besoin du sensible pour aller à Dieu.

— Si l'Imposition des Evangiles est une pratique approuvée par l'Eglise, il faut toutefois se garder de tout excès et ne pas tomber dans la superstition. Les Evangiles ne sont ni un talisman ni une formule magique. Ils n'opèrent pas d'une façon mécanique, automatique. Ce serait trop facile. Leur efficacité dépend surtout de nos dispositions intérieures (Foi,

Espérance, Charité, Ferveur, Esprit de Prière).

— Ils ne sont pas non plus le degré le plus parfait de la Vie Chrétienne. Faire consister toute la religion en la seule pratique des Evangiles n'est pas l'idéal. La religion n'est pas une assurance contre les maladies ou les catastrophes. Elle consiste à adorer Dieu « en esprit et en vérité », à la servir et à l'aimer, en observant tous les commandements.

C'est bien d'invoquer les Saints contre les brûlures, les rhumatismes, les intempéries, pour les objets perdus, le bétail, les récoltes, mais, de grâce, que nos aspirations ne s'arrêtent pas là !

— Pensons-nous à demander à Dieu les biens spirituels, la guérison de notre âme ?

Trop souvent nous passons à côté d'immenses richesses que nous ignorons. Dieu qui nous aime, veut nous donner à la fois beaucoup et beaucoup mieux.

A cet égard, nous pourrions prendre une leçon dans l'évangile du 18e dimanche après la Pentecôte, qui nous relate la guérison du paralytique...

Au lieu de dire tout de suite : « lève-toi et marche », Jésus commence par lui déclarer : « Tes péchés te sont pardonnés ». Avant de guérir le corps, Jésus va au plus pressé, et Il guérit cette pauvre âme, bien malade, peut-être en « danger de mort éternelle ».

A ce propos, faisons une remarque : Dieu exauce plus volontiers une âme purifiée et repentante qui a retrouvé l'état de grâce. Dans notre intérêt, sachons parfois nous le rappeler.

Encore une une fois, nous pensons à soigner notre corps, mais pensons-nous à soigner notre âme ?

Si notre espérance s'arrête aux choses de la terre, nous sommes bien à plaindre, nous sommes « les plus malheureux des hommes ».

En cette fête de la Toussaint, demandons aux saints d'augmenter notre Foi en la Résurrection, d'élever notre Espérance vers les Biens Surnaturels et surtout de faire croître notre ferveur et notre charité.



Abbe R. Lejeune

Pour ou contre les Evangiles ?

Il existe dans notre diocèse, et chez nos voisins du Loir-et-Cher, plusieurs lieux de pèlerinage (par exemple N.-D. de Chartres, Saint-Marcou à Moulhard et au Poislay).

A cette occasion, les fidèles demandent aux prêtres de leur lire à chacun quelques versets de l'Evangile.

Que pensez-vous de cette pratique ? Les avis sont souvent partagés.

EST-CE DE LA SUPERSTITION ?

Certains seraient tentés de taxer cette coutume de superstition...

— Or c'est oublier que cette dévotion populaire est conforme aux usages les plus anciens de l'Eglise. Les chrétiens des premiers siècles portaient par dévotion sur leur poitrine une page du Saint Evangile.

Par ailleurs, les fidèles qui demandaient la lecture individuelle des évangiles étaient si nombreux que les prêtres et les diacres n'y suffisaient plus. Pour contenter tout le monde, il y eut le **dernier Evangile** à la fin de la messe, récité sur l'ensemble des fidèles.

— Dire que c'est de la superstition, c'est oublier que les évangiles sont un sacramental (c'est-à-dire un secours spirituel) institué par l'Eglise. Prenez le **Rituel Romain** (recueil officiel des bénédictions de l'Eglise), ouvrez-le à la visite des malades, et vous verrez qu'il existe un choix de 5 évangiles recitant une guérison miraculeuse.

Le prêtre renouvelle le geste du Christ guérisseur, en imposant la main avec l'étoile sur le malade et en disant cette phrase :

« Ils imposeront les mains aux malades et ceux-ci seront guéris. »

— La parole de Dieu, proclamée par le représentant du Seigneur, le prêtre, est faite avant tout pour instruire les esprits — elle a en

suite le pouvoir de guérir les corps et de « conjurer les maléfices des démons ».

(Mgr Louis Robin)

Autrement dit, la Parole de Dieu doit aider le chrétien à « réformer sa vie », à repousser le démon avec ses tentations et ses maléfices, en même temps qu'elle lui apporte des secours spirituels et corporels.

— Enfin, après chaque Evangile, le prêtre, sur la demande du fidèle, invoque tel ou tel Saint reconnu par l'Eglise.

Quoi de plus légitime ? C'est faire un acte de FOI en la communion des Saints et nous recommander à leur intercession, en tenant compte de ce qu'on peut appeler leurs « spécialités », méritées par les circonstances de leur vie ou de leur martyre.

EST-CE LA SEULE FORME VALABLE DE RELIGION ?

A l'inverse, d'autres auraient tendance à attacher trop d'importance aux évangiles.

— Certains en font un rite magique pour obtenir quelque chose, sans se soucier suffisamment des dispositions intérieures.

Or, « ce ne sont pas ceux qui disent : Seigneur, Seigneur, qui entreront dans le Royaume des Cieux... » (Jésus)

— D'autres, qui ne se confessent jamais, qui ne mettent jamais les pieds à l'église, pas même le jour de Pâques, invoquent les Saints **uniquement** pour leurs rhumatismes, leur jardin, leur cochon malade ou leur canard qui perd ses plumes. C'est triste d'en arriver là !

Ils ne songent même pas à demander la guérison de leur âme ni le pardon de leurs péchés...

— A cet égard, nous aurions beaucoup à apprendre en relisant l'évangile du 18^e dimanche après la Pentecôte (guérison du paralytique).

Regardez bien ce que fait le Christ.

Au lieu de dire tout de suite au malade : « Lève-toi et marche », Jésus commence par lui déclarer : « Tes péchés te sont pardonnés. »

Eh oui ! Jésus va au plus pressé... et le plus pressé, pour lui, c'est de guérir cette pauvre âme, bien malade, en danger de mort éternelle...

La guérison du corps passe bien après celle de l'âme...

— Il y a quand même un peu d'abus à vouloir transformer le prêtre en médecin ou en vétérinaire. Ce n'est pas son métier...

Le métier du prêtre, d'abord et avant tout, c'est d'annoncer l'Evangile, de manière à être compris ; ce qui suppose la proclamation en français.

Le devoir du fidèle c'est de l'écouter attentivement pour voir ce qu'il y a à changer dans sa vie.

« Bienheureux plutôt ceux qui écoutent la Parole de Dieu et qui la mettent en pratique. »

ALORS, EST-CE QUE VOUS DIREZ DES EVANGILES ?

Oui, bien sûr, mais à condition qu'on prenne les choses comme elles doivent être prises.

— Tout d'abord, le véritable Evangile, c'est de proclamer la Parole de Dieu en public, en communauté.

Pourquoi n'y aurait-il pas un **seul Evangile**, récité sur l'ensemble des fidèles qui le demandent, comme autrefois le dernier évangile de la messe ? Ensuite rien n'empêcherait que le prêtre invoque tel ou tel Saint pour chaque personne en particulier...

ET L'ONCTION DES MALADES ?

Les évangiles pour les malades, c'est très bien, mais ils ne sont qu'un sacramental, c'est-à-dire un

secours spirituel. Savez-vous qu'il existe, pour les malades plus gravement atteints, quelque chose encore plus puissant, un **sacrement** institué par Jésus lui-même : c'est l'**onction des malades**. On en a fait à tort le sacrement des mourants, ce qui est absolument faux... Le sacrement des mourants, c'est le **viatique** (la dernière communion à domicile).

Quant à l'onction des malades, son rôle est de rendre au malade la santé spirituelle et corporelle, à condition toutefois de ne pas attendre que l'état de santé se soit aggravé de façon irrémédiable... (Il est très facile de trouver des prêtres pour donner ce sacrement, à l'occasion d'une visite.)

Prenez les prières de l'Extrême-Onction : d'un bout à l'autre, il n'est question que de **guérison** et de **rétablissement** ?

Alors comment se fait-il que des gens, peu instruits et mal éclairés, aient fait de ce sacrement un « épouvantail » ?

Avis pratique

Après avoir pris connaissance de cet article et en avoir discuté entre eux, les prêtres du doyenné — autorisés par Monseigneur l'Evêque — agiront ainsi pour ceux qui demandent des évangiles :

un seul Evangile sera proclamé solennellement pour tous, en français ; ensuite le prêtre imposera l'étoile à chacun en particulier et invoquera le nom du Saint qu'il est venu implorer.

Voici un exemple de prière qu'on pourra utiliser à cette occasion :

« Que par l'intercession de Saint-Marcou, Dieu vous délivre de tous les maux de l'âme et du corps.

Saint-Marcou,
priez pour nous. »

7
M^{re} Bellamy Cloys le 3-4-1970
La Cerrauderie
Cloys 28 M^r Le Curé.

Je vous demanderais
si vous plaît si vous
pourriez faire le
nécessaire c'est à dire
bruler un cierge, donner
un ruban ou m'envoyer
une médaille - dire un
oraison - j'ai une
douleur à l'épaule droite.
la clavicule - M^{re} Bellamy Léa
ma petite fille âgée

de 13 ans et dem. s'est
brûlée de la main droite
au poine - cela n'était
pas grave mais elle
s'est cachée et cela
a tendance à envenimer
elle se nomme Brigitte
ci joint 10 timbres.
Veuillez me dire s'il vous plaît
si cela suffit -

Je vous remercie à
l'avance - Bella

M^{me} Bellamy
La Grandière Eclips 28

Cluses le 20-4-1970

Monsieur Le Curé

J'ai une amie qui a été opérée
de l'over droit seul à resté.
Le 27 Janvier 70 elle a fait une
complication elle y est restée 1 mois et
demi à l'hôpital. vu qu'elle en
est sortie que le 7 Mars 70 - Depuis
sa plaie suppure toujours elle
a donc été réhospitalisée le 9-4-1970.
elle est revenue le 18-4-70 chez elle
et cela suppure toujours.

Vous serait il possible si vous
plait de faire le nécessaire à fin
qu'elle ait une bonne guérison
elle a très confiance c'est pourquoi
je m'adresse à vous de sa
part étant donné que moi tous
ce que vous avez fait cela m'a
très bien réussi ainsi qu'à mon
mon mari peut-être pourriez vous s'il vous
plait lui envoyer une médaille
malgré qu'elle vous joint un
coupon à faire venir d'un
évangile faire une neuvaine enfin
ce qui sera à votre pouvoir de

faire. Vous serait il ~~possible~~ possible
bien ou plutôt de m'envoyer un
livre représentant tous les saints
ou de me dire où je pourrai m'en
procurer un

Je vous remercie à l'avance
à votre dévouement

M^{me} Bellamy
La Grandière
Cléryes 28

pour mon ami voici son
adresse

M^{me} Duval Reine
19 Rue Charles Régny
28 Cléryes

elle vous joint 8⁺ de timbres
veuillez lui dire S'inspirant de
cela sera suffisant

9

Chapelles situées comme de dévotion au XVIII^e - siècle
et ne comportant de revenu (i.e. bénéfice canonique).

Suivant le Pouillé du diocèse de Chartres. publié par [DOUBLET] à Chartres 1738.

^{Croix} Fontenay en Beauce [la Blaine] Chapelle Saint Louis 70 livres -
(S. cro)

^{Croix} MESLAY-B-Guenet Chapelle de la Madeline à Bérrou 30 l.

BOISSY-en-DROUAY

Chapelle de la Vierge dans l'église de Boissy

FONTENAY-en-Eure

Chapelle de Chaumay de St Levein

DREUX

Chapelle S. Eve.

FONTENAY-sur-Loire

Chapelle dédiée à St^e Columbe

SOULY

Chapelle — S. Jean Baptiste à Genanville (casuel)

HOUVILLE

Chapelle dédiée à St Jacques — 15 l.

LONGVAN Leche (com)

Chapelle ^{dédiée} (Notre-Dame de Litz)

Casuel (marquée 2 fois
à L. B. B. de Litz)

MIGNIÈRES

Chapelle dédiée aux trois maris.

BOUTIGNY

Chapelle — Notre-Dame de Bonnes Nouvelles

THIRON-GARDAY

Chapelle dédiée à St Anne, ou St Bernard
(de Tiron) commence à s'élever —

casuel

VICHÈRES

Chapelle dédiée à St Medard

LANNERAY

Chapelle dédiée à St Radegonde

Casuel

TREMBLAY-B-Vienne

Chapelle dédiée à Notre-Dame de Lorette

- N.D d'ARPENTIGNY		FAVIÈRES
- N.D de BONNE NOUVELLE		GUAINVILLE
- N.D de CHARTRES	+	CHARTRES
- N.D de CHARTRES-en-ROUGEMONT		VICHÈRES
- N.D des CHATELLIERS		LES CHATELLIERS-NOTRE-DAME
- N.D d'ICI		JANVILLE
- N.D de LOURDES	+	MOLÉANS
- N.D de PITIÉ		BÉROU-1a-MULOTIÈRE
- N.D de PITIÉ		CHARBONNIÈRES
- N.D d'YRON		CLOYES-sur-le-LOIR
- Ste ANNE		FONTAINE-SIMON
- Ste APPOLINE	+	BEAUMONT-les-AUTELS
- Ste CHRISTINE		CERNAY
- Ste FÉLICITÉ	+	MONTIGNY-1e-GANNELON
- Ste MADELEINE		SAINT-ANGE-TORÇAY
- LES TROIS SAINTES MARIES		MÈREGLISE
- LES TROIS SAINTES MARIES	+	MIGNIÈRES
- St ANTOINE		MOTTEREAU
- St ARNOULT		SAINT-ARNOULT-des-BOIS
- St BLAISE		GATELLES
- St BLAISE		MÉZIÈRES-en-PERCHE
- St BLAISE		SAINT-JEAN-des-MURGERS
- St CHRISTOPHE		SAINT-CHRISTOPHE
- St COME		MONTAINVILLE
- St ELIF & St FELIX		MONTIGNY-1e-CHARTIF
- St EVROULT		CORVÉES les YYS
- St EVROULT	+	PRE-SAINT-EVROULT
- St EVROULT	+	SOIZÉ
- St GILLES		BRUNELLES
- St GILLES		NOGENT-1e-ROTHOU
- St GILLES		SOIZÉ
- St GOURGON	+	LA BAZOCHE-GOUET
- St GOURGON		FONTAINE-1a-GUYON
- St JEAN-BAPTISTE		SAINT-JEAN-des-MURGERS
- St JULIEN		LA CHAPELLE ROYALE
- St JULIEN		MEAUCE
- St MARCOU	+	CHARRAY
- St MARCOU		FRAZÉ
- St MARCOU		ILLIERS
- St MARCOU		LA GAUDAINÉ
- St MARCOU	+	MOULHARD
- St MARCOU		NOTTONVILLE
- St MAUR		AUNEAU
- St MAUR		DAMPIERRE-sous-BROU
- St MAUR		SAINT-MAUR
- St PIERRE		CORVÉES-les-YYS
- St SEBASTIEN		ARROU
- St VRAIN		CIVRY
- St VRAIN		MONTHARVILLE

N.B. Les astérisques indiquent les maîtresses-places de pèlerinages.

65 Eglises sous le patronage
de saint-Denis

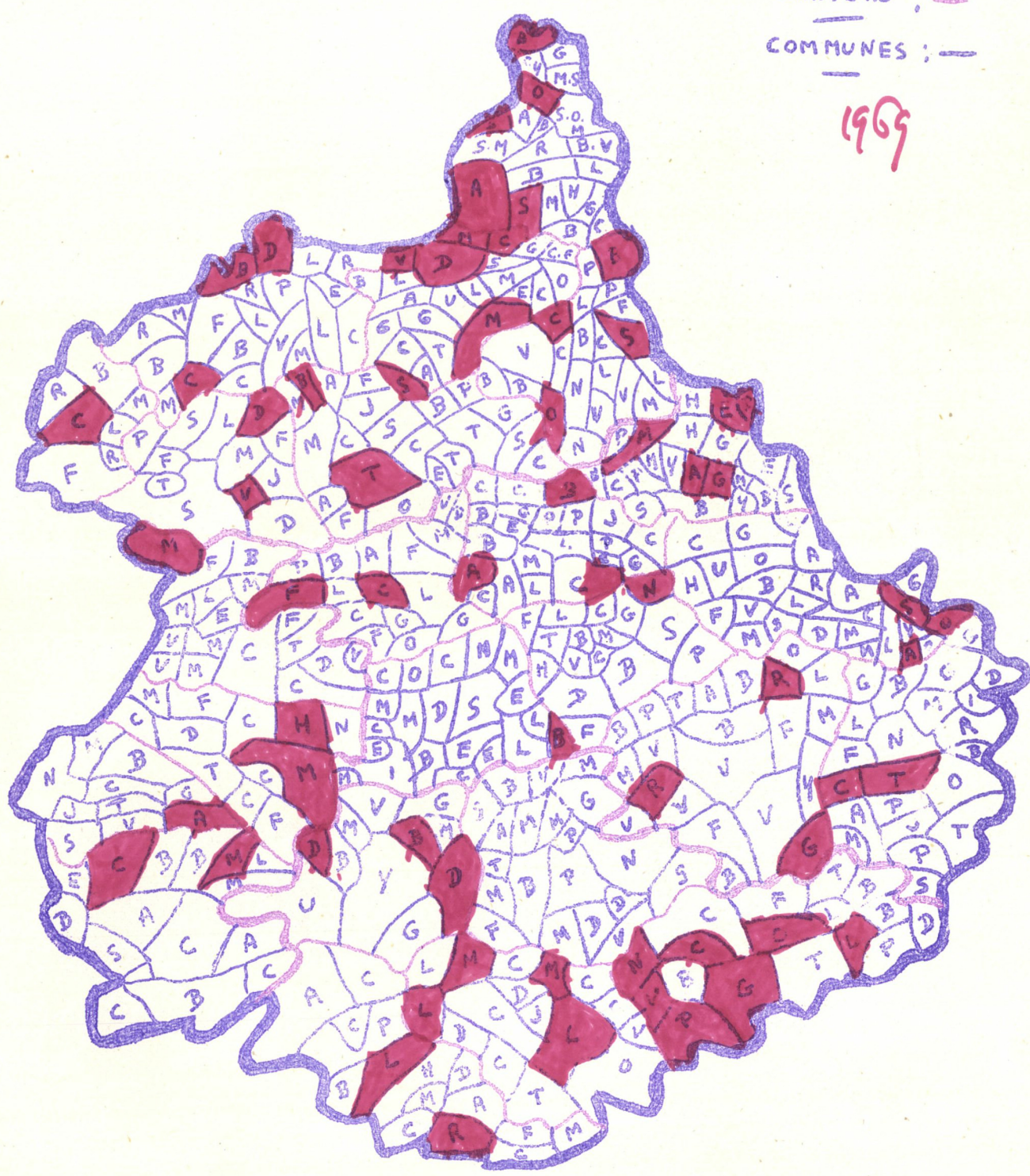
Diocèse de CHARTRES -

EURE-ET-LOIR

CANTONS : —

COMMUNES : —

1969





St Sébastien (sud-ouest) - n'a-t-il pas lieu de marquer la
proximité (ou l'éloignement) du Bourg. Non?

agglomerations plus importantes : - DREUX centre de plus 7

Brazils — li 6

Maintenance — per 8

Le Longe p. pli 6

Chakranday — p. 17.

Bron pli 15

Frühm. Pl. 15

Thiron 15 km est de Mantes la Jolie

Ngembetou — pli 15
abbé St Denis mantram ~~the~~ Lycei Remi Belkan).

Bonnereuil ——— li 17
(14^e m. nat. de Chât. randus)

A Bazouge-Gouët ^{statue-reliquaire} - ~~le~~ ^{dans la} statue est encastrée une relique.
à Fontaine-la-Guyon, il faudrait peut-être tenir compte de l'importante reliquaire qui est
relique mis en évidence à la fête.

DIOCÈSE DE CHARTRES

→ } Chartre
Voues (disparus)
Orgues

Les 50.000^e étaient rares pour cette région
comme elle est par ailleurs bien connue, et
que les édifices du culte sont toujours les églises
paroissiales, je n'ai pas fait de description
de détail.

CHAPELLE de CLEMENCE Par St CYR la ROSIERE

Entre Saint Cyr la rosierie et l'ancien prieuré de Sainte Gauburge au pied d'une colline sur laquelle, à partir du XV siècle, se dressera la fière silhouette du manoir de l'Angenardiére, et auprès d'une source il y avait un chêne plusieurs fois centenaire où de temps immémorial nichait une statue de la vierge.

Cette antique "Mariette" connue sous le nom de Notre Dame de Clémencé était célèbre par les guérisons qu'obtenaient les pèlerins venus lui rendre visite ; elle logeait encore en le creux de son chêne au milieu de XV siècle, lorsque Guillaume, seigneur des Feugerets occupait un château considérablement transformé, agrandi et embellie par ses descendants leur appartient toujours son nom.

Ce seigneur avait une jeune soeur Michelle, hélas ! Boiteuse de naissance. Or un jour qu'elle était allée à Clémencé Michelle des Feugerets s'arrêta au pied du chêne, fit oraison, se désaltéra, puis se relevait émerveillée ; elle ne boitait plus, et devant elle, debout dans son arbre géant. L'antique statue s'animait, souriait tendrement en présentant l'enfant qu'elle tenait en ses bras.

Quelques années plus tard, cette demoiselle des Feugerets épousa Jean de la Cornillière et le suivit à la Ferté Bernard. Mais elle n'oublia pas la Dame de Clémencé et lui fit bâtir une chapelle.

Sur cette histoire la légende a griffé un de ses thèmes favoris : elle veut que la statue s'étant refusée à s'éloigner de sa niche naturelle, l'autel de ce sanctuaire ait occupé exactement l'emplacement du chêne : toujours est il que la chapelle devint à son tour le but d'un pèlerinage très fréquenté où l'on se rendait chaque années aux fêtes de la Sainte Vierge.

Du vivant même de la miraculée, en 1452, le pape Nicolas V accorda des indulgences à ce pèlerinage, en 1500 le pape Alexandre VI en ajouta de nouvelle, et une confrérie du rosaire fut canoniquement érigée à Clémencé.

En 1641, l'évêque de Séez releva la confrérie et fit desservir la chapelle par deux chapelains chargés d'y célébrer solennellement les fêtes mariales. Mais il ne pouvaient y chanter la grand'messe tous les dimanches, ce qui aurait nui aux offices paroissiaux de St. Cyr.

La révolution respecta cet humble sanctuaire qui même pendant la Terreur est resté ouvert à ceux qui venaient y prier. C'est pourquoi l'on raconte aujourd'hui qu'il n'est pas possible d'en fermer la porte à clé, de la "brouiller", comme on dit en langage percheron ; cette croyance subsistant malgré les démentis des faits, malgré l'obligation si l'on veut pénétrer dans la chapelle, d'avoir à en demander la clef qui fonctionne bien.

Dans l'histoire du culte de la vierge en France, éditée au siècle dernier par les Sulpiciens on peut lire que des pèlerins de Clémencé furent miraculeusement soulagés de leurs maux, entre autres un paralytique de 25 ans nommé CHARTRAIN et un enfant de 5 ans qui avait été affreux-

défiguré par un coup de pied de cheval et que ses parents après l'avoir porté au pied de notre Dame de Clémencé, retourvent guéri et souriant.

Pendant la guerre de 1870 aux jours sombres des combats de la "Fourche et de la Mariette" les habitants de Belleme promirent de se rendre tous les ans en procession à Clémencé si leur ville était épargnée.

Or ils furent excusés peu après la fête de la Nativité de la Vierge, un mardi et c'est là l'origine du pèlerinage annuel (du mardi qui suit le 8 septembre). Il se formait au petit jour devant l'église de Belleme, d'où les pèlerins, leur doyen en tête portaient à pied avec croix et bannières et chantaient les litanies de la Vierge et des cantiques. Ils récitaient le chapelet sans se lasser malgré la route longue de plus de 10 Km. Après une halte en l'église de St. Cyr la Rosière, la procession, renforcée par les pèlerins des paroisses voisines et des Doyennés d'alentour, remplissaient pour la Grand'messe la chapelle où le monde se retrouvait pour les Vêpres et le Chapelet. Cette procession eut encore lieu en 1919 puis le mauvais état de la chapelle ne permit plus d'y célébrer le culte. On continuait de s'y rendre isolément pour y prier, mais la toiture faisant eau, la voûte qui datait de 1629 pendait lamentablement des verrières étaient brisées, l'humidité rongait les murs.

En 1932, l'étendue des dégâts et l'absence de crédits allaient permettre d'abattre ce précieux sanctuaire marial, qui fut sauvé grâce à la générosité d'un Bellemois Monsieur BOURNISIER dont la fille Madame des DUCQUES, comptera elle aussi parmi les bienfaiteurs de Clémencé.

Le pèlerinage a donc repris son cours interrompu. Il attire toujours en septembre un bon nombre de pèlerins et il arrive que la chapelle soit à peine assez grande pour les contenir tous.

Il eut en 1943 le dimanche 12 septembre un succès particulièrement éclatant, sous l'impression de Monsieur l'abbé BRIONNE et avec la participation des jeunes rurales des cantons de Belleme, de NOCE, du Theil il fut cette année là relevé par l'imposantes cérémonies qui renouaient avec la tradition des offrandes évoquant les travaux et les richesses des champs et qui se déployèrent à 2 Km de Clémencé, en la vaste église de l'ancien prieuré de Sainte-Gauburge. Il est à souhaiter que cette initiative soit reprise et que de grandes fêtes rechristianisent ce coin du pays et attirent l'attention des pouvoirs publics sur le délabrement de ces remarquables églises.

Actuellement le pèlerinage tend à se motoriser, quelques-uns parmi les plus courageux étaient seuls à faire la route à pied. Il a lieu non plus un mardi mais un des dimanches de septembre. Il est depuis 1950 devenu international, de sorte que les pèlerins de Nocé, du Theil vont désormais être plus nombreux encore à se joindre en la chapelle à ceux de Saint-Cyr la Rosière à ceux des paroisses voisines et à ceux de Belleme. Si l'antique chêne a disparu la chapelle de Clémencé qui date de la fin du XV siècle est bien celle que fit édifier Michelle des Feugerets.

Et nous avons été heureux d'apprendre qu'à la suite d'une visite que fit à Saint-Cyr la Rosière en cette année 1951 Monsieur TARALON, inspecteur des Monuments Historiques, le classement de la chapelle ou tout au moins celui des objets qu'elle abrite, a été envisagé.

La nef unique est éclairée par de larges baies ogivales à meneaux flanboyants, la voûte de bois à la mode percheronne, est une lattée dissimulant les combles mais laissant apparents les entrainants et les poinçons.

Au maître-autel, dans les trois niches du retable, sont logées des statues d'une touchante naïveté. Deux d'entre elles sont en bois, à gauche celle de Saint Joachim et à droite celle de Sainte Anne, alors que la statue centrale est en pierre et représente Notre-Dame de Clémencé, sans doute plus ou moins copiée de la "Mariette" qui nichait dans le chêne.

L'absence de style empêche de dater ces statues; toutefois le drap du voile qui recouvre la tête de Sainte Anne ne permet pas de remonter avant le début du XVI siècle.

Délaissant d'autres statues (celles de St-Michel, de St-Jean, de St-Roch, de St-Gilles, et de St-Joseph) on s'arrêtera dans cette chapelle à un curieux ensemble de douze tableaux anciens où sont figurés les Apôtres. Ces tableaux ne sont pas de la "grande peinture" c'est évident, mais ils constituent comme d'ailleurs les statues du Maître-hôtel de bons et expressifs échantillons d'art populaire et il faut y avoir des images plutôt que des tableaux.

Image amusante aussi, le vitrail moderne où l'on voit Michelle des Feugerets tendre à la Vierge sa béquille. La miraculée porte une robe brodée de brins de fougères le décor agrée évoquant le nom des "Feugerets" qui signifie "lieu où poussent les fougères".

C'est le marquis de BROU, un des châtelains des Feugerets qui a offert ce vitrail aux environs de 1900.

Le but de ces quelques pages est avant tout de rappeler aux pèlerins (et peut-être même de leur apprendre?) à la suite de quels faits ils vont en la chapelle de Clémencé implorer la Clémence de la Vierge.

Que les infirmes n'hésitent à être du voyage! la belle histoire que Clémencé veut qu'ils soient les premiers appelés. Il semble qu'on l'ait bien oublié.

Mais il est toujours temps n'est-ce pas, de souhaiter qu'un des murs de ce sanctuaire dédié à la Vierge clémence et pitoyable à toutes les infirmités, soit un jour entièrement garni de béquilles inutiles.

LUCE

S^t Pantaléon dans l'église de Luce
(patron de " ")

donne du lait aux mères

Ex-voto (fromages)

// A.S.S. longue décapité
du lait jaillit

ROUGEMONT

au point culminant du département
(piém. réent)

MERÉGLISE

S^t Corneille (mal de gorge des
enfants)